Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 26 (1989)
Heft: 944

Rubrik: Vacances

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'INVITÉ DE DP

L'efficacité des contraintes

Les manuels d'économie nous enseignent que le marché et la concurrence constituent un système particulièrement efficace car ils permettent de satisfaire la demande des consommateurs au meilleur prix, et ils empêchent les producteurs de réaliser des profits au-delà du bénéfice normal (rémunération du capital investi et du travail de l'entrepreneur).

Leur efficacité tient au fait qu'ils sont très contraignants. Les consommateurs peuvent en effet en tout temps se détourner des biens et des services qui ne leur conviennent pas ou plus, de sorte que les producteurs doivent adapter leur offre. Et les entrepreneurs ne peuvent s'opposer à l'arrivée de nouveaux concurrents dont les produits répondent aux besoins du marché.

Tentatives de réduire les contraintes du système

Cela étant, comment interpréter les décalages plus ou moins manifestes (selon les pays, les marchés, les produits) qu'on observe entre le modèle et la réalité?

Pour l'essentiel, il s'agit toujours de tentatives de réduire les contraintes du système. Tous les moyens sont bons pour y parvenir: réglementations publiques, normes techniques, contrôles administratifs, ententes cartellaires, élimination ou absorption des concurrents, course à l'innovation (réelle ou fictive).

La flexibilité, présentée par la pensée néo-libérale comme moyen pour retrouver le chemin du dynamisme industriel et de la croissance économique, est en fait une tentative supplémentaire pour s'affranchir d'un autre type de contraintee, en l'occurrence celles qui, publiques et privées, réglementent les conditions de travail et protègent les salariés.

De nombreux auteurs ont montré que la flexibilité est un concept protéiforme, qui peut toucher aussi bien les conditions de travail et de rémunération que les compétences professionnelles, l'organisation du travail, l'adaptation des moyens de production aux nouvelles techniques, les dispositions légales et administratives relatives aux impôts, aux charges sociales ou les aides publiques à l'innovation, etc.

Bref, on peut lui faire dire tout et n'importe quoi, étant entendu qu'il s'agit toujours de tentatives de réduire des contraintes.

Humainement, on peut comprendre les dirigeants d'entreprises qui se sentent, ou du moins se disent, à l'étroit dans les habits de la société contemporaine. La question qu'il faut cependant soulever est de savoir si moins de contraintes apportent plus d'efficacité économique.

La réponse est négative. Bernard Brunhes, auteur d'une étude pour le compte de l'OCDE sur la politique de l'emploi en Europe, résume le problème en disant que la contrainte crée la nécessité de planifier alors que la souplesse (la flexibilité) crée le laxisme.

Des pressions aux performances

Les entreprises suédoises ou allemandes «subissent» davantage de contraintes (co-décision des travailleurs, conditions restrictives de licenciement, charges sociales plus élevées) que les firmes anglaises ou américaines. Les premières sont ainsi incitées à organiser leur production de manière particulièrement efficace afin de minimiser les coûts de ces contraintes. Et pour cette raison, elles sont plus performantes que les sociétés anglaises ou américaines.

Même la contrainte fiscale, toujours envisagée chez nous comme un handicap à la compétitivité des entreprises, doit être considérée sous un autre angle. Ainsi, dans le dernier numéro des *Cahiers de conjoncture* (nº 3, 1988, publication de l'Office fédéral des questions conjoncturelles), on pouvait lire que «*lorsqu'on compare les charges fiscales, il importe également de prendre en considération ce que font les pouvoirs publics des recettes fiscales (redistribution, dépenses pour la défense nationale, encouragement de la formation ainsi que de la recherche et du développement, etc). Il est probable que l'on a surestimé chez nous les répercussions de la charge fiscale sur la capacité concurrentielle de la Suède, parce qu'on ne s'est jamais demandé ce que l'Etat suédois offrait en contrepartie. L'idée qu'une entreprise suédoise puisse enlever à l'industrie suisse l'un de ses fleurons (BBC) n'aurait effleuré l'esprit de personne jusqu'à l'été 1987.*»

Libéralisme de cuisine

Ces considérations montrent que le libéralisme de cuisine dont on nous rebat les oreilles depuis des années (moins d'Etat, plus de flexibilité) est une dégénérescence d'un modèle dont l'efficacité est d'autant plus grande que les contraintes qu'il impose aux acteurs économiques sont plus importantes.

Les partisans de la lutte contre les cartels l'ont bien compris. Il importait cependant de montrer que le problème est plus général puisqu'il touche en fait à l'ensemble du fonctionnement de l'économie de marché.

Jean-Pierre Ghelfi

L'invité de DP s'exprime librement dans cette tribune. Jean-Pierre Ghelfi est économiste et député au Grand Conseil neuchâtelois.

Les sous-titres sont de la rédaction.

Vacances

DP profite des fêtes de Pâques pour prendre quelques jours de vacances. Le prochain numéro paraîtra donc le 6 avril.